

LES FUMÉES CHIRURGICALES « NUISENT À VOTRE SANTÉ »

LA MECONNAISSANCE DES RISQUES
POUR LES INFIRMIERS DE BLOC
OPERATOIRE

LES FUMÉES CHIRURGICALES

DEFINITION

- C'est un ensemble de sous-produits générés par l'action des instruments de section et d'hémostase sur les tissus biologiques vivants

LES FUMÉES CHIRURGICALES

COMPOSITION

- Les fumées chirurgicales sont composées à 95% d'eau et les 5% restants vont servir à véhiculer d'autres composants
- Les autres composants :
des preuves scientifiques confirment la présence de substances chimiques, toxiques et d'ADN viral et bactériologique

LES FUMÉES CHIRURGICALES

LES RISQUES

- ⊙ Cancérogène
- ⊙ Transmission infectieuse et virale
- ⊙ Toxicité pulmonaire
- ⊙ Intoxication à type de céphalées, asthénie, nausée, faiblesse musculaire, irritation des yeux

Ces effets sont dépendants de la dose inhalée et du statut infectieux du patient

LES MOYENS DE PROTECTION

- ◉ L'aspiration murale
- ◉ Les aspirateurs mobiles de fumée
- ◉ La qualité de l'air au bloc opératoire
- ◉ La formation
- ◉ Les moyens de protection individuels
 - ◉ Le masque chirurgical
 - ◉ Les APR

LE CONSTAT (1)

○ LE DEPART :

- Cours dispensé par le laboratoire Pall Medical sur la nocivité des fumées chirurgicales

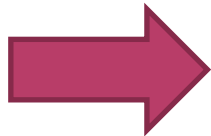
○ EN PRATIQUE :

- Avant ce cours, aucune connaissance de ce risque
- Aucune procédure existante en matière de protection contre les inhalations de fumées chirurgicales dans les blocs opératoires
- Sur mon lieu de travail : pas d'aspirateur à fumée, pas de filtres pour trocart en coelioscopie
- Sur les lieux de stage : certains blocs possèdent du matériel de protection mais on constate une réelle méconnaissance des risques liés aux fumées chirurgicales

LE CONSTAT (2)

○ LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE :

- Notion de dangerosité des fumées chirurgicales dans les années 90 aux Etats Unis
- En France, dans les années 2000 : premières prises de conscience
- En 2004 la SFHH émet des recommandations avec un « accord très fort » pour se protéger des effets des fumées chirurgicales
- En 2011 le premier document relatif aux FC destiné aux spécialistes de la sécurité du travail est publié



PREOCCUPATION RECENTE EN FRANCE

LA LÉGISLATION

- Loi n° 91-1414 du 31 Déc. 1991
 - L'employeur a pour obligation d'assurer la santé physique et mentale des travailleurs

« Il appartient ainsi à l'employeur de tenir compte de l'évolution des techniques pour adapter continuellement les mesures qu'il adopte »

LA QUESTION DE RECHERCHE ET L'HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

○ La question de recherche :

- Dans le cadre de la protection contre les fumées chirurgicales, quelle est l'implication de l'infirmier de bloc opératoire en corrélation avec les moyens techniques mis en place par l'établissement ?

○ L'hypothèse retenue :

- L'infirmier de bloc opératoire n'est pas formé ou informé des risques inhérents aux fumées chirurgicales, il se protège en fonction de ses propres compétences et du matériel disponible dans son établissement

L'OUTIL DE RECHERCHE

◉ Le questionnaire :

Mettre en évidence :

- ❖ la méconnaissance des risques
- ❖ la spécificité du risque en coelioscopie
- ❖ la méconnaissance des moyens de protection
- ❖ le manque de formation et d'information sur le sujet
- ❖ l'adaptation du personnel avec les moyens mis à disposition au bloc opératoire

LES RÉSULTATS (1)

○ Ce qu'il faut retenir :

- 1/3 des personnes interrogées n'ont jamais entendu parler des risques inhérents aux fumées chirurgicales

Pour les personnes qui ont entendu parler des risques :

- Les informations sont données
 - 40% par des représentants de Laboratoire
 - 37% par des professionnels de santé
 - 28% par les cursus IBODE

LA FORMATION PROFESSIONNELLE NE REPRESENTE QUE 11%

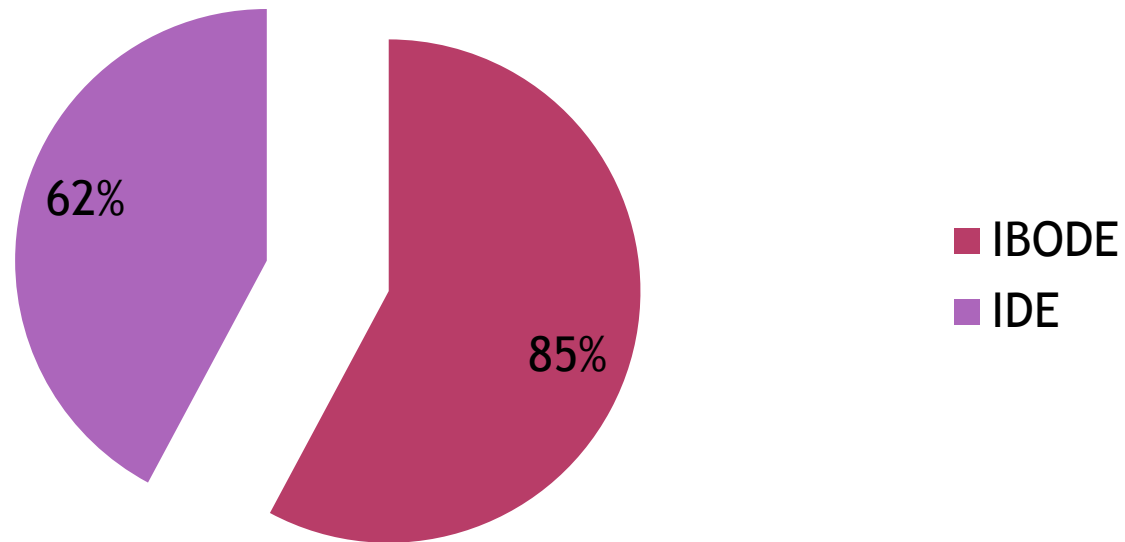
LES RÉSULTATS (2)

- ◉ Des connaissances partielles sur les moyens de protection
- ◉ Une mauvaise évaluation des risques en coelioscopie (48% pensent que la coelio ne représente pas de risque)
- ◉ Une mauvaise adaptation des moyens de protection suite à un manque d'information
- ◉ Une demande de formation sur ce sujet de la part du personnel (90%)

L'INFORMATION

Les IBODES sont mieux informés des risques :

INFORMATION



POURQUOI ?

- ⊙ Cours dispensés à l'école IBODE
 - Cours sur les FC
 - La formation favorise la démarche intellectuelle de recherche d'informations
- ⊙ Congrès
- ⊙ Revues spécialisées type Interbloc

LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- ◉ Continuer à promouvoir la formation IBODE
- ◉ Intégrer des formations sur les risques professionnels au bloc opératoire
- ◉ Formations à l'utilisation du matériel d'électrocoagulation, thermofusion, ultrasons...
- ◉ Instaurer des analyses de pratiques dans les blocs opératoires
- ◉ Changement ou approvisionnement de matériel de prévention
- ◉ EN PARLER...

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE (1)

○ Les freins

- Le coût (formation, nouveau matériel)
- L'absence de preuve de maladies professionnelles directement liées à l'exposition aux FC
- L'absence de surveillance médicale
- L'absence de réglementation en vigueur

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE (2)

- Conseils quand absence de matériel de protection :
 - Aspirer les fumées au plus proche du site opératoire avec une aspiration classique
 - En coelioscopie, placer une compresse sur l'orifice du trocart afin d'éviter la vaporisation des FC
 - Adapter les valeurs de la coagulation et de la section sur le générateur de BE

CONCLUSION

- ⊙ Les FC sont nocives pour la santé
- ⊙ 2/3 des infirmiers interrogés ont entendu parler des risques liés à l'exposition aux FC mais ils sont cependant 90% à être favorables à une formation sur le sujet. Preuve que les infirmiers éprouvent un manque de connaissance
- ⊙ Les risques respiratoires sont insuffisamment pris en compte
- ⊙ La formation IBODE est un atout supplémentaire pour les blocs opératoires (référents en gestion des risques)



MERCI DE
VOTRE
ATTENTION